COLLE CURTIS MONTAGE

660471

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit :
Nom du produit : **COLLE CURTIS MONTAGE**

· Code du produit : *660471*

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

· **1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes :**
Colle / Adhésif

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Fournisseur :

LEGALLAIS
7 Rue d'Atalante
Citis - 14200 Hérouville-Saint-Clair
France

Service chargé des renseignements :
Téléphone : 02.31.234.234
FAX : 02.31.239.239
www.legallais.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence :
Numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange :
Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Classification

Dangers physique :
-

Dangers pour la santé humaine :
-

Dangers pour l'environnement :
-

2.2. Éléments d'étiquetage :
Aucun élément spécifique

2.3. Autres dangers :
Aucun autre danger connu

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1. Substances :
Ne s'applique pas

3.2. Mélanges :
Ce mélange ne contient pas de substances soumises à déclaration

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours :

· **Après inhalation:**
Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin.
· **Après ingestion:**
Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.
· **Après contact avec la peau:**
Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
· **Après contact avec les yeux:**
Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevée. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Pas d'effets connus

4.2. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction :

· **5.1.1 Moyens d'extinction appropriés :**

Adapter les agents d'extinction à l'environnement en cas d'incendie environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Formation de CO et de CO2 en cas de combustion

5.3. Conseils aux pompiers :

· **5.3.1 Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie :**

Aucune mesure spécifique n'est requise.

· **5.3.2 Équipements de protection particuliers pour les pompiers :**

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8.2 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Recueillir le produit qui se libère. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres sections :

Pour une manipulation sûre, consulter la section 7. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Précautions d'utilisations :

Tenir l'emballage bien fermé

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Aucune procédure d'hygiène particulière recommandée mais de bonnes pratiques d'hygiène personnelle doivent toujours être observées lorsque l'on travaille avec des produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

·Conserver à température de chambre dans un matériau synthétique. Temps de stockage max : 1 an

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle :

Valeurs limites d'exposition

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous si elles sont disponibles

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition :

Equipements de protection.

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Utiliser un ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale.

8.2.2

a) Protection respiratoire

Protection respiratoire non requise dans des conditions normales

b) Protection des yeux/du visage

Protection des yeux non requise dans des conditions normales

c) Protection des main

Porter des gants de protection.

d) Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Etat physique	Liquide
Aspect physique	Visqueux
Couleur	Selon désignation produit
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Indéterminé
Point de fusion / congélation	Indéterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé
Point d'éclair	Indéterminé
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Facteur d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Autre inflammabilité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	1,43 g/cm³ (20 °C)
Densité apparente	Indéterminé
Solubilité(s)	Insoluble
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé
Température de décomposition	Indéterminé
Viscosité	Indéterminé.
Propriétés explosives	Indéterminé.
Propriétés comburantes	Indéterminé.

9.2. Autres informations :

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité :
Voir les autres rubriques de cette section

10.2. Stabilité chimique :
Stable dans des conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :
Aucun renseignement disponible

10.4. Conditions à éviter :
Aucun renseignement disponible

10.5. Matières incompatibles :
Aucun renseignement disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux :
Voir section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement CLP :

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Corrosion / irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Lésions oculaire graves / irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

11.2. Informations d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité :

Pas de données disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité :

Pas de données disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation :

Pas de données disponibles

12.4. Mobilité dans le sol :

Pas de données disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Pas de données disponibles

12.6. Propriété de perturbation endocrinienne:

Pas de données disponibles

12.7. Autres effets néfastes :

Pas de données disponibles

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets :

· **13.1.1 Information générale :**
Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales

· **13.1.2 Méthodes de traitement des déchets :**
Evacuer les déchets via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets.

Code déchets EU (emballage) :
15 01 02 emballages en matières plastiques

SECTION 14 Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU :

14.2. Nom d'expédition des Nations unies :

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :

14.4. Groupe d'emballage :

14.5. Dangers pour l'environnement :

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Législation européenne :

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Document d'orientation :

Workplace Exposure Limits EH40.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16 Autres informations

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Texte intégrale de toute phrase H visée aux points 2 et 3 :

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.